

La maîtrise du milieu spatial, clé de l'autonomie future de la France et de l'Europe (synthèse)

2005

En ce début de XXI^{ème} siècle, les formes réelles et potentielles que prennent les conflits et les stratégies de défense mises en oeuvre pour y répondre connaissent de profondes mutations. Un certain nombre de concepts et postures hérités de la Guerre Froide sont remis en cause par l'avènement d'un nouvel environnement international, qui voit les applications militaires des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'affirmation d'acteurs non-étatiques majeurs et l'intensification des flux économiques, humains et culturels transnationaux bouleverser la préparation et la conduite de la guerre. D'une politique de défense fondée sur l'équilibre de la terreur nucléaire, l'ampleur du choc et l'intensité du feu, on s'achemine progressivement vers l'interception des vecteurs d'armes de destruction massive, la formation d'unités expéditionnaires légères et polyvalentes et le recours à des missiles et bombes de haute précision.

L'espace occupe un rôle clé dans ce nouveau contexte militaire du fait de son double statut d'arène et de catalyseur pour de multiples enjeux. La contribution des systèmes spatiaux au potentiel militaire des Etats est immense. Malgré le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967, qui restreint l'utilisation de l'espace à des « fins non agressives », immense est aussi le risque de voir l'espace se militariser et devenir une zone où des batailles ont lieu et d'où des attaques sont lancées. Les satellites existants combinent des fonctions d'observation, de communication et de localisation, qui s'ajoutent au processus informationnel aujourd'hui fondamental dans la prise de décisions tactiques ou stratégiques. Doter les systèmes spatiaux de capacités offensives permettrait dès lors de s'attaquer aux satellites de l'adversaire, et d'affaiblir par ce biais ses organes de renseignement et de commandement. De telles armes extra-atmosphériques participeraient en outre des systèmes de défense anti-missiles en augmentant leur potentiel d'interception en phase initiale, intermédiaire, voire terminale. Il convient dès lors d'anticiper les voies que pourraient emprunter les politiques spatiales des Etats et de se prémunir contre les risques induits. Les enjeux associés à une possible militarisation de l'espace sont ensuite d'ordre économique. La mise en oeuvre d'une véritable politique militaire spatiale s'accompagnera nécessairement d'avancées technologiques majeures à application duale grâce aux importants investissements en recherche et développement devant être consentis, ainsi que d'une production industrielle à fort taux de rentabilité, génératrice d'emplois qualifiés.

Une transformation de cette envergure exige la mobilisation de capitaux substantiels et la création d'une ingénierie institutionnelle adaptée. Initiateurs et leaders incontestés de la « ruée militaire vers l'espace », les Etats-Unis possèdent aujourd'hui 110 satellites militaires en orbite et sont à la source de 95% des dépenses spatiales militaires mondiales. Ils ont en outre fondé les organes opérationnels, décisionnels et de prospection technologique et doctrinale adaptés à leur quête d'une domination incontestée de l'espace. Malgré nombre de programmes spatiaux civils et militaires réussis (Ariane, Galileo, etc.), l'Europe accuse un certain retard, tant en terme de flux financiers alloués aux programmes militaires spatiaux que de stocks de technologies de pointe. Par ailleurs, la coopération européenne est marquée par la duplication des efforts et la dispersion des ressources financières et techniques, le niveau national restant trop souvent privilégié au détriment de l'échelle européenne. La recherche d'une certaine parité militaire avec les Etats-Unis et la protection de notre accès à l'espace extra atmosphérique devraient sous-tendre la création d'une véritable politique militaire spatiale européenne. Le caractère prioritaire accordé à ce domaine par le ministre français de la défense et les études et propositions de la Commission sont encourageants dans cette perspective